



FONCTIONNEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION

Constitution du conseil d'administration et du bureau :

Président (e)..... Vice-président (e)

- ❖ Réunions – ordre du jour -
- ❖ Relations extérieures avec les autres organismes – recherches de financement
- ❖ Signatures des documents officiels
- ❖ Présence sur le terrain, si nécessaire
- ❖ Contrôle : gestion – administratif – trésorerie
- ❖ Rapport moral

Secrétaire :..... Secrétariat - C.R. réunions - informations - liste des membres - A.G. – courrier

Trésorerie :..... Comptabilité sur Excel - Trésorerie - suivi comptable des projets

Responsable des parrainages : organisation de la distribution des colis et du suivi des familles ; nouveaux parrainages ou cessation.

Plus deux personnes du conseil d'administration qui pourront pallier les éventuelles absences des membres du bureau : Secrétariat ; Trésorerie ; Responsable parrainages - En cas d'absence du Président et du Vice Président – C'est la personne la plus ancienne du Bureau qui assumera l'intérim

Règlement des dossiers de soutien aux projets

- ❖ **Chaque action fera systématiquement l'objet d'un dossier** : Il sera établi par un groupe de membres de l'association pour lequel des coordinateurs seront désignés. Ce dossier de demande d'aide servira de support à une recherche de financement et au comité d'analyse de "Coup de Pouce Vietnam".
- ❖ **La constitution du dossier** devra présenter :
 - La situation actuelle
 - L'objectif à atteindre
 - Le chiffrage éventuel des deux parties (pour comparaison), afin d'atteindre l'objectif
 1. Moyens financiers
 2. Moyens matériels ou expérience professionnelle
 3. Part de notre partenaire vietnamien - convention
 4. Part de notre Association – convention
 5. Durée de réalisation : court – moyen ou long terme
 6. Définir précisément dans le projet : Où notre action commence et où elle se termine.
- ❖ **Le comité d'étude et d'analyse des dossiers**, sera composé des membres de l'association **présents à la réunion mensuelle**, lors de la présentation du dossier. Ils donneront leur avis par vote :

Accepter le projet avec l'organisation de la réalisation

- La recherche des moyens pour trouver les aides extérieures : financières ou autres
- Le déblocage des fonds nécessaires
- Le contrôle de l'exécution
- Le contrôle de la pérennité du projet sur 3 ans

Refuser le projet

- Irréalizable, car le projet dépasse nos compétences ou, peu sérieux côté partenaire vietnamien
- Dossier incomplet, à retravailler.

Concernant les dons reçus, ils sont réservés intégralement au projet choisi par le donateur, les achats sont directement effectués par COUP DE POUCE ou sous son contrôle - les factures acquittées donnent le coût exact - Chaque membre ou partenaire recevra le compte rendu de l'A.G. avec les rapports : financier et moral
Toute personne qui en fera la demande recevra un compte rendu comptable.

NOS ACTIONS SONT FAITES DANS UN ESPRIT LAIQUE, SANS AUTRE CONSIDERATION.